

« *Cruguel, Commune du Patrimoine Rural : Tout le charme de la Bretagne... »*

**Une Carrière à Cruguel - Trévadoret ?
NON, Merci !**

Le **CCCE** (**C**ollectif **C**itoyens **C**ruguel et **E**nviron) s'oppose à la réouverture de la Carrière de Trévadoret dont les plus proches riverains habitent à 150 m !

Les nuisances générées risquent d'impacter le Bourg de Cruguel et ses environs, soit plusieurs centaines de personnes sachant que la population de notre zone rurale est principalement constituée de familles et de retraités en quête de tranquillité et d'une qualité de vie préservée.

Pollutions sonores et risques accidentels

- Broyage, concassage, criblage, dynamitage, sirènes d'alertes, avertisseurs de recul des Poids-Lourds et engins de chantier.
- 18 passages de poids lourds (35/40 tonnes) journaliers = 1 camion toutes les 20 mn sur les petites départementales et dans les rues des hameaux et villages adjacents.

Pollutions de l'air, de l'eau et de l'environnement

- Emission et diffusion dans l'atmosphère de particules fines et de silice pouvant nuire gravement à la santé des humains mais aussi des cheptels.
- Décantation des poussières toxiques dans les cours d'eau et étangs, sur les potagers et dans les récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage.
- Pompage d'eau dans les nappes phréatiques pour asperger les granulats. (*Et les rejets, où vont-ils ?*)

Dégradation de l'habitat et de la vie économique

- Dévaluation de l'immobilier et dommages (lézardes, fissures) occasionnés par les secousses sismiques des dynamitages sur le bâti, supposé être protégé par la labellisation de la commune.
- Baisse conséquente des activités liées au tourisme rural que la commune labellisée est sensée promouvoir.
- Aucune création d'emploi : Il est fait mention de 2 emplois, mais il s'agit de personnes déjà sous contrat avec l'exploitant.
- Baisse majeure de l'attractivité de la localité (zones à lotir, maisons à vendre) et fréquentation moindre de l'école, des commerces et activités de loisir.

**Une Carrière à Cruguel - Trévadoret ?
NON, Merci !**

